



UCB rachète les activités pharmaceutiques clés de Lectus Therapeutics

L'accord intègre au portefeuille des technologies de recherche d'UCB New Medicines™ des programmes de découverte et de développement de médicaments innovants agissant sur les canaux ioniques pour le traitement des maladies du SNC.

Bruxelles (Belgique), 22 novembre 2011 – 07.30 (CET) – UCB S.A. annonce le rachat ce jour des activités pharmaceutiques clés de Lectus Therapeutics par le biais d'un contrat d'acquisition de licences. Lectus Therapeutics Ltd est une société qui se consacre à la découverte et au développement de médicaments basés sur les modulateurs de canaux ioniques de nouvelle génération. La transaction prévoit la reprise de tous ses programmes de découverte et de développement de médicaments ciblant les canaux ioniques pour le traitement d'un ensemble précis de maladies du SNC (système nerveux central). Les conditions financières de l'opération n'ont pas été révélées.

Selon les termes de l'accord, UCB acquiert également le droit exclusif de commercialiser dans le monde les produits découverts à partir de LEPTICS® (technologie propre à Lectus) pour un certain nombre d'autres canaux ioniques cibles.

Les programmes repris par UCB reposent sur l'utilisation de la technologie LEPTICS® dans le but d'identifier des composés dans une nouvelle région de l'espace chimique. Il s'agit de composés censés posséder un nouveau mécanisme d'action à médiation par un effet sur les protéines accessoires aux canaux ioniques.

« UCB New Medicines™ développe un large éventail de technologies et de savoir scientifique propriétaires et innovants dans le cadre de sa recherche de nouveaux médicaments. Les programmes de découverte et de développement de Lectus viendront appuyer nos efforts de recherche dans le traitement des maladies du SNC. Je suis convaincu qu'ils nous permettront de mieux tenir notre engagement à mener une recherche scientifique de pointe guidée par les besoins des patients », a déclaré Ismail Kola, Président d'UCB New Medicines™.

Roland Kozlowski, PDG de Lectus, a commenté l'opération en ces termes : « Nous sommes heureux de conclure cette transaction avec UCB et avons la conviction que l'avantage concurrentiel offert par LEPTICS®, ainsi que l'enthousiasme et les compétences de l'équipe d'UCB, sera la clé du succès dans ce domaine exigeant de la recherche-développement. Cette entente de Lectus avec l'une des plus grandes sociétés biopharmaceutiques au monde met l'accent sur le potentiel de son approche en matière de découverte de médicaments ciblant les canaux ioniques et sur la valeur de sa technologie LEPTICS®. »

Pour de plus amples d'informations :

France Nivelles, Global Communications, UCB
Tél. : +32 2 559 91 78, france.nivelles@uctb.com



Notes à l'attention de la rédaction :

À propos de Lectus Therapeutics et de LEPTICS®

Constituée en décembre 2002 au Royaume-Uni, Lectus Therapeutics est une société émergente spécialisée dans la découverte et le développement de nouveaux médicaments pour le traitement de la douleur et des troubles associés. Lectus exploite sa puissante plate-forme de protéomique fonctionnelle, LEPTICS® (Leveraged Enabling Proteomics Technology for Ion Channel Screening), et s'appuie sur sa connaissance des canaux ioniques pour développer des modulateurs de canaux ioniques innovants qui pourraient offrir d'importants avantages cliniques et économiques par rapport aux thérapies actuelles. De plus amples informations concernant la société sont disponibles sur son site Web, à l'adresse suivante : www.lectustherapeutics.com.

A propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 500 personnes réparties dans près de 40 pays, la société a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,2 milliards en 2010. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB).

Déclarations prospectives d'UCB

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis les déclarations ayant trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de joint ventures ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.